

**Etude de Faisabilité et de Rentabilité de la
Planification Linguistique en Côte d'Ivoire en 2008**

Ettien Koffi

July 2008

Abstract: Cost-Benefit Analysis of Language Planning in Côte d'Ivoire

Côte d'Ivoire (Ivory Coast) could have received a financial manna of 5,6 billion CFA, (roughly \$120 million) in 2008 just by planning its linguistic resources according to the language planning proposals put forth in this paper. Unlike the radical proposals made elsewhere which are clearly unattainable, this paper offers a modest but practical 15 year language planning model that is economically profitable. Currently, Spanish and German are taught in all middle and high schools in the country. My plan calls for the removal of these languages from the curriculum and replacing them with Ivorian languages. This, however, does not mean that these foreign languages are banned from the Ivorian educational system. I'm only proposing that they be taught at the university, along with other languages such as Portuguese, Arabic, Chinese, etc. The teaching of German and Spanish is a complete failure because after leaving school most Ivorians do not have a need for them. These languages simply remain dormant in their brains and are slowly but surely forgotten after a few years. It is, therefore, a waste of government resources to keep investing large sums of money in languages for which there is no tangible economic return. Moreover, since German and Spanish teachers are already somewhat trained in language teaching methods, they will only need three summer courses in linguistics to help them analyze their languages, write primers, and produce literature that will could later be used as textbooks. Retraining former German and Spanish teachers is economically advantageous for the government because it does not need to hire new employees. Moreover, my proposals will enhance the chances of survival of Ivorian languages that are undergoing overwhelming pressure from French. The language planning proposals discussed in this paper are economically profitable for the government. Even the most conservative estimates indicate that within the first five years of its implementation, it will replenish the government coffers with 25 billion CFA, that is, \$600 millions. Moreover, it will create hundreds of language-related jobs. However, for the plan to be implemented successfully, the government must be willing to do three things:

- 1. pass a law mandating that Ivorian languages be taught at school, preferably from 4ème (7th grade) to Terminale (11th grade).*
- 2. mandate that middle school students take a language art exam during the BEPC (middle school graduation exam) and high school students do the same for the BAC (high school graduation exam).*
- 3. be favorably inclined to invest about \$50 million over the next three years to train former German and Spanish teachers so that they can teach their native languages. This amount is modest in comparison with the \$600 million economic profit that the government will make in the first 5 years of implementation of the language planning model advocated here.*

Etude de Faisabilité et de Rentabilité de la Planification Linguistique en Côte d'Ivoire en 2008

1.0 Introduction

Jadis considérée comme un handicap au développement économique, la pluralité linguistique s'avère maintenant comme une aubaine financière pour les états d'Afrique sub-saharienne. Pour ce qui concerne la Côte d'Ivoire, une étude récente montre que le trésor ivoirien pourrait bénéficier de la somme de **5,6 milliards** de francs CFA par an rien qu'en introduisant les langues ivoiriennes au collège et au lycée. Cependant, avant de tirer profit de nos richesses linguistiques, trois conditions doivent être remplies, à savoir:

1. décaler l'enseignement de l'allemand et de l'espagnol à l'université et les remplacer au collège et au lycée par les langues ivoiriennes.
2. recycler les enseignants d'allemand et d'espagnol pour qu'ils enseignent leur propre langue maternelle.
3. élaborer un plan quinquennal pour une parfaite réussite de l'aménagement linguistique.

La langue est une ressource comme toute autre. Avant d'en tirer profit, il faut d'abord se livrer à une étude de faisabilité et surtout de rentabilité. C'est ce à quoi nous nous attèlerons dans les paragraphes qui vont suivre.

1.1 Pourquoi l'allemand et l'espagnol?

L'une des préoccupations des autorités scolaires ivoiriennes c'est l'inadéquation entre la formation et l'emploi. Cette inadéquation est d'autant plus flagrante en ce qui concerne l'enseignement de l'allemand et de l'espagnol. L'état de Côte d'Ivoire dépense des milliards de francs CFA pour payer les salaires des professeurs de ces deux langues. A la lumière de ces sacrifices financiers, l'on est en droit de se poser la question suivante : « A quoi sert réellement l'enseignement de l'allemand et de l'espagnol ? » La réponse qui s'impose après une analyse sereine est celle-ci : ces deux langues ne servent quasiment à rien au niveau économique, au niveau des intérêts supérieures de la nation, et encore moins au niveau culturel. En effet la plupart des élèves qui apprennent ces deux langues au collège et au lycée les abandonnent et ne s'en servent plus jamais une fois leur scolarité terminée. Pire, après deux ans de non utilisation, les apprenants qui avaient pourtant obtenu de très bonnes notes dans ces deux langues ne s'en souviennent presque plus à part quelques résidus de phrases. Certes il y a quelques rares individus qui arrivent tant bien que mal à arracher une bourse pour aller étudier en Allemagne ou en Espagne. Mais que représentent une douzaine de personnes sur un total d'environ un million d'apprenants par an? Même ces oiseaux rares ne se servent plus activement plus de ces langues

une fois revenus au pays. En fin de compte, n'est-ce pas du gâchis des ressources de l'état que d'enseigner ces deux langues dont les ivoiriens ne se servent pas presque pas? A quoi donc servent tous ces efforts financiers et intellectuels?

Comprenons-nous bien, nous n'avons rien contre l'Allemagne et l'Espagne, ni contre leur langue ; mais comme le dit si bien l'adage populaire, « la charité bien ordonnée commence par soi-même. » Etant donné que la diversité linguistique peut contribuer en moyenne **5,6 milliards** de francs CFA par an à l'économie ivoirienne, n'est-il pas grand temps de monnayer nos propres ressources linguistiques plutôt que d'investir des sommes colossales dans les langues d'autrui surtout que ces langues ne représentent rien au plan culturel et stratégique pour la Côte d'Ivoire ? Il n'y a aucune justification plausible pour l'enseignement de l'allemand et de l'espagnol au secondaire sauf par attachement à l'héritage colonial. Il faut aussi avoir le courage de se débarrasser de ce fardeau colonial qui sape notre énergie économique, intellectuelle, et linguistique. Que la France enseigne l'allemand et l'espagnol dans ses écoles, cela se comprend aisément. En effet, la France a des besoins stratégiques et une obligation de bon voisinage d'enseigner ces deux langues. Mais qu'est-ce qui justifie encore l'enseignement de ces deux langues en Côte d'Ivoire près de 60 ans après notre indépendance ? L'on pourrait rétorquer par la question suivante : Pourquoi s'attaquer à ces deux langues et non à l'anglais et même au français ? La réponse est bien simple. La Côte d'Ivoire a besoin de l'anglais pour des raisons stratégiques et de bon voisinage. La Côte d'Ivoire a deux voisins anglophones. Elle est aussi membre de la CEDEAO dans laquelle se trouvent plusieurs pays anglophones. A cela s'ajoute le fait que l'anglais est aujourd'hui la seule langue véritablement internationale dont personne ne peut se passer. Pour ce qui concerne le français, il fait partie désormais de notre patrimoine linguistique. Les constitutions de 1960 et de 2000 reconnaissent d'ailleurs ce fait. C'est pourquoi le législateur ivoirien n'a pas hésité à deux reprises à promulguer le français comme la langue officielle de la République de Côte d'Ivoire.

Répétons-le encore une fois de plus et de manière emphatique; nous ne militons pas en faveur de la suppression pure et simple de l'allemand et de l'espagnol. Nous demandons seulement que ces deux langues et bien d'autres langues non ivoiriennes soient enseignées à l'université plutôt que dans le secondaire. Les lycées et collèges doivent être des lieux où on enseigne que les langues ivoiriennes. Si cette mesure était en vigueur en 2008, rien qu'avec le revenu de la vente des livres, la Côte d'Ivoire aurait bénéficié de plus **de 5,6 milliards** de francs CFA. De sources journalistiques¹, on apprend que **154.826** étaient candidats au Bac en 2008. Si on garde ce nombre constant pour les classes de 2nd et de 1^{ère}, on peut estimer que **464.478** élèves

¹ Fraternité-Matin, N0. 13086 du 24 juin 2008. Article de Theodore Kouadio. Le Patriote du 24 juin 2008. Article de Anzoumana Cisse. Notre Voie, N0. 3013 du Vendredi 8 20 juin 2008.

étaient inscrits dans les lycées ivoiriens. Les mêmes sources journalistiques précisent que 300.094 élèves ont passé l'examen du BEPEC.² Si on garde ce nombre constant pour les élèves inscrits en 4^{ème}, on arrive à un total de 600.188 élèves. A partir de ces calculs, on estime donc que 1,064.666 élèves ivoiriens étaient inscrits en classe d'allemand ou d'espagnol en 2008. En janvier 2008, les livres d'allemand et d'espagnol utilisés au collège se vendaient à 5300 CFA à la Librairie de France. Rien qu'avec la vente des livres, le remplacement de ces deux langues au collège et au lycée rapporterait à l'état de Côte d'Ivoire la bagatelle de 5,642,729,800 francs CFA. C'est un marché non négligeable qui va grandissant d'année en année. Une chose entraînant une autre, des industries annexes de production, de distribution, et de vente de livres connaîtront un bel essor et aideront à la création de milliers d'autres emplois. On voit déjà que l'enseignement des langues ivoiriennes contribuera à l'adéquation formation-emploi. Ainsi donc, la diversité linguistique en Côte d'Ivoire se présente à la lumière de cette analyse comme une véritable richesse économique à planifier et à exploiter.

1.2 La Revalorisation du Patrimoine Culturel

Les avantages financiers provenant de l'introduction des langues ivoiriennes dans le secondaire sont énormes, mais ils ne doivent pas éclipser les autres avantages non quantifiables. L'adoption de la politique linguistique que nous recommandons ici permettra aussi le développement de groupes d'écrivains en langues locales. Ces écrivains revaloriseront à coup sûr les cultures locales. La situation de décrépitude linguistique que connaît la Côte d'Ivoire trouvera enfin une voie de solution. Les soixante langues parlées en Côte d'Ivoire représentent soixante ethnies et soixante cultures différentes. Chacune de ces langues contribue à la richesse culturelle du pays. Ces langues sont encore bien parlées dans la Côte d'Ivoire profonde. Cependant à Abidjan et, dans une moindre mesure dans les autres agglomérations, beaucoup d'ivoiriens sont dans une situation de semi bilinguisme que David Laitin qualifie de 2-1. Les ivoiriens modernes sont censés maîtriser au moins deux langues : leur langue maternelle et le français. Cependant beaucoup d'entre eux maîtrisent mieux le français que les langues ivoiriennes. La situation sociolinguistique que vit la Côte d'Ivoire actuellement est semblable à celle qu'a vécue la France du 18^{ème}. Le succès du français a fini par causer la mort du provençal, de l'occitan, et de bien d'autres langues hexagonales. Cela a commencé par les grandes zones urbaines, et petit à petit, le français a phagocyté les autres langues du pays. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il est possible de pronostiquer que dans un ou deux siècles les langues ivoiriennes risquent fort bien de connaître le même triste sort que ces autres langues françaises. Ce pronostic se vérifie déjà auprès des jeunes ivoiriens nés à partir des années 1980. Leur situation sociolinguistique se représente par la situation 0+1. Cela veut dire que beaucoup d'entre ceux qui sont nés à Abidjan et dans d'autres centres urbains ne maîtrisent aucune langue ivoirienne à part quelques petites phrases entendues çà et là. Cette situation est

² Fraternité-Matin, N0. 13098 du 8 juillet 2008. Article de Théodore Kouadio.

alarmante mais pas désespérée car dans les zones rurales et semi urbaines la situation n'est pas aussi critique. Mais il serait dangereux de dormir sur ses lauriers car avec l'urbanisation galopante que connaît la Côte d'Ivoire, la situation sociolinguistique n'est pas rassurante à long terme. C'est pourquoi maintenant plus que jamais, l'heure de la planification linguistique a sonné. Il faut dès à présent prendre le taureau par les cornes et ne pas jouer au médecin après la mort. La seule façon crédible de renverser cette tendance dangereuse de décrépitude linguistique est l'introduction des langues ivoiriennes dans le système scolaire en commençant dans un premier temps par le secondaire et en descendant progressivement vers les classes du primaire et plus tard, en remontant progressivement vers le supérieur.

2.0 La Planification du Statut

Si nous voulons tirer autant de bénéfices que possible des ressources linguistiques qu'offre la Côte d'Ivoire, il va falloir planifier les langues à trois niveaux: la planification de leur statut juridique, la planification de leur corpus, et enfin la planification de leur mode d'acquisition. Pour ce qui concerne la planification du statut, le législateur a déjà érigé les langues ivoiriennes en langue nationale dans la constitution du 23 juillet 2000. L'article 29 stipule ce qui suit : « La langue officielle est le français. La loi fixe les conditions de promotion et de développement des langues nationales. »³ Le législateur ivoirien a bien eu raison de ne pas suivre l'ancien modèle de planification du statut qui est en vigueur dans bien de pays depuis les années 1940. Ce modèle est hégémonique, c'est-à-dire qu'il impose une seule langue nationale à toutes les langues du terroir. C'est ce modèle qu'a suivi la Tanzanie où le Swahili a été imposé de force à toutes les langues locales. En dehors du continent africain on pourrait citer le cas de la Malaisie et de l'Indonésie où le malaisien et le bassa indonésien ont été élevés au statut de langue nationale au mépris des autres langues locales. Ce modèle est caduc car il sort du cadre juridique de la Déclaration Universelle des Droits Linguistiques de 1996 signée à Barcelone et fait entorse aux articles 9, 10, 13, 15 et 23 de ladite déclaration.⁴ En Côte d'Ivoire les autorités politiques ont compris que le modèle hégémonique de planification porte en son sein des sources de conflit et ils s'en sont éloignés. Malheureusement l'article 29 de la Constitution de 2000 reste muet sur « les conditions de promotion et de développement des langues nationales. » Nous proposons au législateur le modèle démocratique de planification linguistique auquel elles ont fait allusion sans le nommer explicitement. Selon ce modèle, chaque langue du pays se développe dans son milieu géographique conformément à la Déclaration Universelle des Droits Linguistiques entérinée par l'UNESCO. Ainsi donc, cette approche permettra aux soixante langues ivoiriennes, grandes ou petites, de se développer tranquillement dans leur terroir sans être menacées par une autre langue locale.

³ http://fr.wikisource.org/wiki/Constitution_de_C%C3%B4te_d%E2%80%99Ivoire_du_23_juillet_2000

⁴ Source: www.linguistic-declaration.org

2.1 La Planification de l'Acquisition

Les experts de la planification linguistique sont formels : tout effort d'aménagement linguistique qui n'implique pas l'école est voué à l'échec. Les exemples sont légions, mais nous ne citerons que ceux des langues indiennes des Etats-Unis. Malgré les gros efforts qui sont fournis par les linguistes et les communautés concernées par la sauvegarde des langues indigènes, les langues indiennes ont du mal à se revaloriser parce qu'elles ne sont pas enseignées à l'école.

Deux modèles de planification de l'acquisition se présentent: la méthode de la langue d'enseignement et celle de la langue enseignée. L'adoption de la première approche consisterait à enseigner toutes les disciplines académiques en utilisant les langues ivoiriennes. Bamgbose qualifie cette approche de radicale et la classe dans la catégorie des « propositions inopportunes et idéologiques. » Dans l'état actuel des choses, cette approche n'est pas envisageable à court ou à moyen terme. L'état de la recherche linguistique sur les langues ivoiriennes ne permet même pas de l'envisager sérieusement à moins de vouloir se livrer à des déclarations sensationnelles, démagogiques et creuses. L'approche que nous privilégions à court et à moyen terme est celle de la langue enseignée. Elle est plus modeste et plus réaliste. Elle consiste à remplacer l'allemand et l'espagnol dans le cycle secondaire par les langues ivoiriennes. Dans cette optique, les langues ivoiriennes occuperont les mêmes horaires que l'allemand et l'espagnol dans le système scolaire. L'habileté des élèves sera mesurée par les examens du BEPC et du BAC. Ceux qui sont particulièrement doués iront se spécialiser en linguistique ou en informatique à l'université et produiront des outils de traitement automatique de textes dans les langues ivoiriennes. L'approche de la langue enseignée a le mérite de ne pas bouleverser brutalement les programmes scolaires. Au contraire, elle s'insère harmonieusement dans les emplois du temps déjà préétablis.

La décentralisation des collèges et lycées offre un cadre idéal pour la méthode de la langue enseignée. En effet depuis plusieurs années de gros efforts ont été fournis par les gouvernants pour construire des établissements secondaires dans les départements. En général les découpages géopolitiques suivent presque les lignes linguistiques. Ce plan qui existe déjà permet donc d'enseigner chaque langue dans la région où elle est parlée. Les zones urbaines comme Abidjan posent quelques problèmes mais une répartition judicieuse des langues entre les lycées et collèges permettra de trouver une solution équitable pour tous.

2.2 La Planification du Corpus

Les plus grands obstacles à la planification linguistique en Côte d'Ivoire se trouvent au niveau du corpus. On pourrait citer entre autres le manque d'orthographe fiable, de manuels de grammaire, de dictionnaires, et par voie de conséquence le manque de locuteurs sachant déjà lire et écrire les langues ivoiriennes. C'est pour parer à ces difficultés qu'un plan quinquennal en trois parties doit être élaboré. Les cinq premières années seront dénommées **la phase préparatoire**. Elle sera consacrée au recyclage des professeurs d'allemand et d'espagnol déjà en service. Ils suivront chaque année une formation d'un mois en linguistique descriptive. Cette formation sera assortie de travaux pratiques à tel point qu'après la deuxième année des syllabaires auront été élaborés dans toutes les langues ivoiriennes. S'il se trouve que certaines langues ne sont pas représentées ou sont peu représentées, un effort spécial sera fait pour attirer les locuteurs de ces langues vers les études de linguistique à l'université. Le recyclage en lui-même ne devrait pas poser de problème car les professeurs qui sont déjà en exercice seront formés pour enseigner leur propre langue maternelle. S'ils ne maîtrisent pas bien ces langues, ils n'auront qu'à retourner au terroir pendant les grandes vacances lors de la période préparatoire. Cela n'est pas différent des stages de recyclage dont bénéficiaient certains d'entre eux lorsqu'ils allaient en Allemagne ou en Espagne. Ce n'est pas la première fois que des professeurs de langues étrangères ont été amenés à se recycler pour enseigner d'autres langues que celle de leur spécialité académique. Dans les années 1990 lorsque les pays communistes se sont tournés vers l'économie de marché, les autorités scolaires de la plupart de ces pays avaient insisté pour que les professeurs de russe se recyclent en professeurs d'anglais. La situation des professeurs d'allemand et d'espagnol en Côte d'Ivoire est plus enviable que celle de leurs collègues de l'ancien bloc communiste parce qu'on leur demande d'apprendre leur propre langue maternelle.

La seconde tranche, **la phase observatoire**, s'étalera elle-aussi sur une période de cinq ans. Au cours de cette phase pilote les langues ivoiriennes seront enseignées sur toute l'étendue du territoire national, à commencer par la classe de 4^{ème}. Les manuels scolaires des classes de 4^{ème} et 3^{ème} auront déjà été élaborés à partir des quatrième et cinquième années de la phase préparatoire. La phase observatoire prend officiellement fin après cinq ans. Ensuite commence **la phase d'analyse**. La phase observatoire et la phase d'analyse continuent concomitamment. Seulement cette phase sera consacrée à une analyse sans complaisance des forces et des faiblesses de la planification linguistique dans le seul but de la rendre plus rentable économiquement, intellectuellement, et culturellement.

2.3 Les Entraves à la Réussite de la Planification Linguistique en Côte d'Ivoire

La théorie des Jeux sur laquelle repose notre analyse nous contraint d'envisager tous les facteurs pouvant entraver au bon déroulement de l'aménagement linguistique telle que présentée

dans cette étude. Les obstacles potentiels hormis ceux déjà mentionnés sont les suivants : le manque de capital pour initier le projet, les déclarations purement démagogiques, et l'indifférence des populations envers leurs ressources linguistiques. Nous allons nous appesantir plus sur l'entrave économique sans pourtant oublier les deux autres types d'obstacle.

La source de financement constitue un véritable obstacle pour la planification linguistique en Afrique. Les dirigeants ont souvent du mal à justifier les investissements que nécessitent l'aménagement linguistique alors que des besoins plus pressants se font ressentir dans tous les secteurs de la société. Cet argument était valable par le passé mais, avec la nouvelle approche, il a perdu tout son poids de persuasion car la planification linguistique n'est plus perçue comme un investissement sans ristourne. Selon nos estimations, la phase préparatoire coulera à la Côte d'Ivoire environ 200 millions de francs CFA sur cinq ans. Cependant, dès la sixième année, le pays gagnera au minimum 5,6 milliards de francs CFA. Les 200 millions de francs CFA investis pendant les cinq premières années rapporteront 28 milliards de nos francs pendant les cinq années de la phase observatoire et 28 milliards pendant la phase d'analyse. Donc durant la première tranche quinquennale les dépenses de l'état ivoirien seront chiffrées à 200 millions de francs CFA alors que ses recettes s'élèveront à au moins 56 milliards de francs CFA. L'étude de rentabilité esquissée ici montre bien que la pluralité linguistique est bien une manne économique pour la nation. La langue n'est plus un instrument passif de communication mais plutôt un capital à exploiter. L'exploitation des ressources linguistiques comme celle des ressources minières ou pétrolières a besoin d'un apport initial. L'état gagnerait à investir seulement 200 millions de francs CFA pendant les cinq premières années du projet pour récolter 56 milliards dix ans plus tard!

Dans son livre *Language and the Nation: The Language Question in Sub-Saharan Africa*, Bamgbose (1991:1-8) fait la liste des obstacles à la planification linguistique en Afrique. Il insiste sur le fait que la démagogie constitue un véritable obstacle. Il l'explique comme suit « Feindre d'ignorer que l'Afrique traverse une crise linguistique est un problème. Mais le pire des problèmes se trouve dans les déclarations tapageuses dont la mise en pratique est impossible. » Nous classons dans cette catégorie les prises de positions de certains universitaires ivoiriens qui proposent des solutions tellement radicales que les autorités politiques et scolaires n'ont pas d'autres choix que de les mettre dans les oubliettes.

La plus grande forme de démagogie consiste à demander aux enfants des pauvres et des citoyens moyens d'être les cobayes pendant que les mieux lotis épargnent leurs enfants de toute expérimentation linguistique en les inscrivant dans les lycées et collèges français. Une telle politique linguistique sera déjà vouée à l'échec si les parents voient en cela une manœuvre subtile de perpétuer la misère de leurs enfants. La réforme linguistique que nous envisageons ici ne touche en aucun cas le statut du français comme langue officielle. Le français continuera de jouer le rôle qu'il a toujours joué. Seulement, les textes de la réforme linguistique doivent être

formulés de telle sorte que dans toutes les écoles où des ivoiriens sont inscrits, une ou plusieurs de leurs langues soient enseignées en remplacement de l'allemand et l'espagnol.

Enfin le dernier obstacle auquel nous devons faire face c'est l'apathie et l'indifférence totale des populations ivoiriennes envers leurs langues. Ceci n'est pas un problème bien grave. Jusqu'à présent la langue n'est pas perçue comme un capital économique, donc elle est dévalorisée. Si les propositions faites ici sont acceptées et mises en exécution, l'apathie va se muer en engouement lorsque l'ivoirien verra qu'il pourra s'enrichir avec sa langue. Les langues deviennent un trésor culturel à sauvegarder lorsqu'elles sont perçues aussi comme des ressources économiques. Le succès de la musique ivoirienne nous permet de pronostiquer que si la langue est véritablement perçue comme une ressource financière, les ivoiriens se battront pour la promouvoir afin d'en tirer le maximum de profit.

2.4 Pas de Perdant, Rien que des Gagnants

Les langues ivoiriennes se meurent à petit feu; pendant ce temps le gouvernement engloutit des milliards de francs CFA dans l'enseignement de l'allemand et de l'espagnol alors que ces deux langues ne contribuent en rien ni à l'économie nationale, ni à la revalorisation du patrimoine culturel. La situation sociolinguistique peu enviable dans laquelle se trouvent les langues ivoiriennes peut être renversée rien qu'en remplaçant ces deux langues étrangères dans le secondaire par les langues ivoiriennes. Rien qu'en opérant ce léger changement dans le cursus scolaire, la Côte d'Ivoire pourra bénéficier chaque année de plus de **5,6 milliards de francs CFA**. A la fin de la première tranche quinquennale, l'état se sera enrichi de plus de **56 milliards de francs CFA** pour un investissement initial de 200 millions. Contrairement aux autres ressources qui s'épuisent à force d'usage, nos langues constituent une manne financière qui croit proportionnellement au nombre des élèves. Les bénéfices financiers de la planification linguistique seront encore plus grands si après la phase quinquennale, le gouvernement introduit les langues ivoiriennes dans le cursus scolaire à partir de la 6^{ème}. Décidément la langue ne doit plus être perçue comme un simple outil de communication mais aussi et surtout comme un capital, un investissement capable de contribuer au développement économique et culturel de la Côte d'Ivoire.

Bibliographie

Bamgbose Ayo. 1991. *Language and the Nation : The Language Question in Sub-Saharan Africa*. Edinburg: Edinburgh University Press.

Cissé, Anzoumana. 2008. Article dans *Le Patriote du 24 juin*.

Kouadio, Theodore. 2008. Article dans *Fraternité-Matin*, N0. 13086 du 24 juin.

Laitin, David D. 1992. *Language Repertoires and State Construction in Africa*. New York, NY: Cambridge University Press.

Notre Voie. 2008. Article dans *Notre Voie*, N0. 3013 du Vendredi 8 20 juin.